

BORNE; dans quel sens il n'a pas de sing., 163, note 195.
 BORNER, BORNER (Se); prépos. que demande ce v. devant un infin., 607.
 BOSSUER, BOSSELER; 1087.
 BOUC; son cri, 1072.
 BOUCHE; si ce mot, qui se dit en parlant des chevaux, et en général, des bêtes de somme et de voiture, se dit aussi d'un saumon, d'une carpe, d'une grenouille, 1074.
 BOUCHE-TROU; son pl., 191.
 BOUGER; si après ce verbe on supprime pas, 872.
 BOUILLIR; sa conjug. et son emploi, 528.
 BOURDON; son cri, 1072.
 BOUTRELEUR; son orthographe, 511.
 BOUTE-EN-TRAIN, BOUTE-FEU, BOUTE-TOUT-CUIRE; leur orth. au pl., 176 et 191.
 BOUT-RIMÉ; son pl., 192.
 BRACHIAL; son pl., 236.
 BRAIRE; temps en usage, 556.
 BRANCHE-URSINE; son pl., 192.
 BRAVE; sa signific. placé avant ou après son subst., 268, note 255.
 BRAVO; son orth. au pl., 157, 161.
 BREBIS; son cri, 1072.
 BRÈCHE-DENTS; s'il s'écrit ainsi au sing., 187.
 BRÈVES (Syllabes); comment elles se prononcent, 80. — V. le mot *Quantité*.
 BRIGUER; son régime devant un infin., 621.
 BRISE, BISE; 1087.
 BRISE-COU; son plur., 176 et 192.
 BRISE-RAISON, BRISE-SCELLÉ, BRISE-TOUT, BRISE-VENT; leur orth. au pl., 176 et 192.
 BROUILLAMINI; si *embrouillamini* est bon, 1087.
 BROUSSAILLES; si ce mot a un sing., 163, note 196.
 BRUINER; si *brouillasser* est bon, 1087.
 BRUIRE; temps en usage, 556. — Quand *broyant* est adj. verbal, 556.
 BRÛLE-TOUT; son pl., 192.
 BRÛLER; prépos. que demande ce v. devant un infin., 621. — Quel mode il demande, 666.
 BRUMAL, BRUTAL; s'il ont un plur. au m., 238, 245.
 BRUT; sa prononc., 70. — Si *brute* au m., est correct, 1088.
 BRUXELLES; sa prononc., 73.

BUDGET; son plur. 161.
 BUFFLE; son cri 1072.
 BURSAL; son pl., 236.
 BUTOR; son cri, 1072.
 BUVEUR; si *buveuse* se dit, 233.

C

C; son g., 35 et 1088. — Sa prononc. au commencement, au milieu, à la fin des mots, 36. — Sa prononc. dans *Claude, prune de reine claudé, violoncelle, vermicelle*, 37. — Dans quel cas il faut prononcer les deux c, 38. — Dans quel cas c se redouble, 946. — Mots où on l'écrit avec la cédille, 982.
 ÇA; si l'on peut dire *ça*, au lieu de *cela*, 363.
 CABANON; si *galbanon* est français, 1088.
 CACHETER; son orth. et sa conj., 511. — Sa prononc., 1088.
 CACOCYME, CACOPHONIE, 1089.
 CAFÉ; son orth., 1089.
 CAILLE; son cri, 1072.
 CAILLE-LAIT; son plur., 192.
 CAILLOT ROSAT; son pl., 192.
 CAISSE; si l'on dit *battre de la caisse*, Voyez le mot *Jouer*.
 CALQUE; son genre, 125.
 CALQUER, DÉCALQUER, 1089.
 CAMPAGNE; dans quel cas on peut dire: *il est en campagne*, il est à la campagne, 803.
 CANARD; son cri, 1072.
 CANONIAL; si cet adj. a un plur. au masc., 238, 245.
 CAPABLE, SUSCEPTIBLE; leur acception différente, 1273.
 CAPACITÉ; s'il a un pluriel, 142 note 123 bis.
 CAPITAL; son plur. au m., 236.
 CAPITALES (Lettres); leur usage, 962. — V. le mot *Majuscule*.
 CAPRE; si ce subst. est touj. masc., 105.
 CAPRICE; si ce mot se dit des choses, 1090.
 CAPRICES (Des) DE FEMME, UNE PENSION DE FEMMES; si l'on doit écrire ainsi, 199.
 CAPTIF; différ. entre *j'ai été captif*, et *j'ai demeuré captif*, 470, note 322.
 CAPTIVITÉ; s'il se dit au plur., 143, note 127.
 CARDINAL, adj. son pl. au m., 236.
 CARDINAL; son étym. et sa vérit. signif.,

et pourquoi on dit *adj. de nombres cardinaux*, 304 note 265. — V. le mot *Adjectif* et le mot, *Nombre* pour la syntaxe des adjectifs de nomb. cardinaux.

CARDINAUX (Nombres); pourquoi on les appelle ainsi; leur format. et leur emploi, 304; — leur syntaxe, 305, et suiv. — V. lettre N, le mot *Nom de nombre*.

CARÈME-PRENANT; son pl., 192.

CARESSER; son emploi au fig., 1090.

CARTOUCHE; s'il est toujours masc., 105.

CAS; s'il y a des cas dans notre langue, 207, note 234.

CAS (Au) QUE, EN CAS QUE; si ces deux express. conj. demandent le subj. 678, note 392.

CASSE-COU, son pl., 176, 192.

CASSE-NOISETTES; s'il s'écrit ainsi au sing., 187, 192.

CASSE-NOIX; son pl., 187 et 192.

CASSE-TÊTE, CASSE-CUL; leur pl., 176, 187, 192.

CASUEL; si ce mot dans le sens de *fragile*, est bon, 1090.

CE; comment se distingue *ce*, pron. démonstrat., de *ce*, adj. pron. démonstrat., 349. — Emploi de *ce*, comme pron. démonstr., *ibid.* — S'il est des deux genres et des deux nombres, 350. — De quel pron. il tient lieu lorsqu'il est relatif à ce qui précède dans le discours, 351. — Quand avec *ce*, on doit faire usage du pron. personnel *il*, *ibid.* — Quand il est employé par énergie, 352. — Dans quel cas *ce* doit être répété, *ibid.* — Quand *ce* est mis pour le mot *chose*, 353. — Cinq règles particulières à *ce* employé avant le verbe *être*, 353 et 682. — S'il remplace *ils*, *elles*, 355. — Si l'on doit répéter *ce*, quand le verbe *être* est suivi d'un v., ou d'un adject., ou d'un subst. du nombre sing., ou enfin d'un pron. personnel, 356 et suiv. — Quand *ce* précède un nom propre et le pron. relatif *qui*, quelle syntaxe à observer pour le v., 373. — S'il faut dire *est*, ou *c'est* avant un subst. sing. 357. — Si ce pronom est indispensable lorsque l'infin. qui sert de sujet a un rég. d'une certaine étendue, 682; — lorsqu'il y a deux ou plusieurs infin. de suite employés comme sujet, *ibid.*

CE, CET, CETTE, CES; dans quel cas ces pron. sont *adj. pronom. démonstr.*; leur emploi et leur signif., 364.

CÉCI, CELA; en quoi ils diffèrent des pron. démonstr. *celui-ci*, *celui-là*, 363. —

Leur emploi, *ibid.* — Dans quel cas ils peuvent se dire des pers., *ibid.* — Si, dans une phrase, le sujet est énoncé par le pron. *cela*, doit-on ne pas faire accorder le part., passé d'un v., précédé de son rég. direct, 746. — Quand il faut écrire *ce ci*, *ce là*, 363.

CÉCITÉ, 1090.

CÉDILLE; dans quel cas on met une cédille sous le c des v. *apercevoir*, *concevoir*, *décevoir*, *percevoir*, 488, note 355. — Ce que c'est que ce signe orthogr. et pour quelle lettre on en fait usage, 982, et note 437. — Si on peut le mettre sous le c qui précède la voyelle e ou i, 983.

CEINDRE; sa conjug., 566.

CELA; voyez *Ceci*.

CÉLÈBRE; si cet adj. demande toujours le plur., 203 et note 231. — Ses rég., 285.

CELER; son orthogr. 511.

CELUI; emploi de ce pron. démonstr., 358. — Faute que font beaucoup de négoce., *ibid.* — Cas où *celui*s'emploie sans rapport à un nom, *ibid.*; — où on le supprime, 359. — Si ce pron. peut être suivi imméd. d'un adject. ou d'un partic., et si *celle bâtie*, *ceux terminés*, sont des expressions corr., *ibid.* — Si l'usage admet le rapport de *celui* avec un subst. pl., 360.

CELUI-CI, CELUI-LÀ; signif. et emploi de ces pron., 361. — Dans quel cas ils peuvent être suivis du *qui* relatif, 362. — Ce que désigne chacun de ces pron. démonstr., *ibid.*

CENDRE; si, dans l'expression *réduire en cendre*, il faut un s à *cendre*, 313 note 271. — Si ce mot se dit pour la mort, *ibid.*

CENT; dans quel cas il prend le s, 306. — S'il se dit pour un nombre incertain, 1196.

CENT-SUISSES; s'il s'écrit ainsi au sing., 187.

CENTIÈME (Le trois), et les trois centièmes; leur différ., 309, note 269.

CENTIME; son g., 125, et note 79.

CENTRAL; s'il a un pl. au m., 245.

CEP; sa prononc. 59.

CEPENDANT; 886. V. *Pourtant*. — Si *Cependant que* est bon, 887.

CE QUI, CE QU'IL; dans quel cas l'une de ces expressions est préférable à l'autre, 1220.

CER; conjug. des v. dont l'infin. est ainsi terminé, 506.

CÉRÉMONIAL; si cet adj. a un pl. au masc., 238.
 CERF; sa pron. 42. — Son cri, 1072.
 CERF-VOLANT; 42. — Son pl., 192.
 CERTAIN; acception qu'il donne au subst., lorsqu'il est placé devant, ou lorsqu'il est placé après, 268.
 CESSER; dans quel cas on se sert avec ce v. de *être* et de *avoir*, 468. — Prépos. que demande ce v. devant un inf., 621. — Si après *cesser* on peut supprimer *pas*, 872. — Si *décesser* est bon, 1111.
 C'EST ET CE SONT; leur syntaxe, 354.
 CE SONT; si cette locut. peut régir le sing., 355.
 C'EST; si après *c'est*, suivi d'un nom ou d'un pronom, il faut faire usage de *que* ou de *à qui*, de *qui*, 356. — Quand on dit *c'est à vous de*, et *c'est à vous à*, 642. — Explication de la locution *c'est cela*, 358.
 C'EST ASSEZ QUE; si avec cette expression il faut le subj., 678.
 CET; Voyez *Ce*.
 CÉTACÉ; son orthographe, 235.
 CH; sa pron. dans les mots purement français, 53. — Dans les mots dérivés du grec ou de quelques langues orientales, *ibid.*
 CHACUN; dans quel cas ce pron. indéfini ne se dit que des personnes, 400. — Dans quel cas il se dit des pers. et des choses, 401. — Si *chacun d'eux furent d'avis* est correct, *ibid.* — Emploi de ce pronom par rapport aux adjectifs possessifs *son* et *leur*, 401 et suiv. — Ponctuation à observer quand *chacun* est suivi de *leur*, *leurs*, et quand il est suivi de *son*, *sa*, *ses*, 402, note 278. — Tournure de phrase où l'emploi de *son* et de *leur* dépend de l'intention de l'écrivain, 402. — Si *chacun* a un pl., 403. — Si *un chacun* peut se dire, *ibid.* — Si c'est le sing. que l'on emploie lorsque *chacun* réunit tous les sujets en un seul, 581.
 CHAGRIN; si comme subst. il a un pl., 143, note 124.
 CHALEUREUX; si *chaloureux* est autorisé, 1091.
 CHAMPS-ÉLYSÉES, *Champs Thessaliens*; si ces mots doivent être écrits ainsi, 964.
 CHANCELER; sa conjug. et son orthogr., 511.
 CHANGER; dans quel cas prend *avoir*; dans quel cas prend *être*, 474. — Son rég., 1091.

CHANTEUR; son fém., 230, note 238.
 CHAPELER; son orth., 511, 1088.
 CHAPON (*Des coulis de*), *un coulis d'écrevisses*; si ces expressions doivent s'écrire ainsi, 200.
 CHAQUE; ce que c'est que ce mot, et à quoi il sert, 415. — Moyen pour ne pas le confondre avec *chacun*, 416.
 CHARGE (*A la*) *que*; si cette locut. conj. demande l'ind. 676, note 389.
 CHARGER, SE CHARGER; préposit. que demande ce v. devant un infinit., 621, 622.
 CHARITÉ; quand il se dit au pl., 143, note 125.
 CHARME; si on peut le dire au plur., 1092.
 CHARMES; s'il a un sing., 163.
 CHASSE-CHIEN, CHASSE-COUSIN; leur orth. au pl., 187, 192.
 CHASSE-COQUIN; son orth. au pl., 192.
 CHASSE-MARÉE; son plur., 176.
 CHASSE-MOUCHES; s'il s'écrit ainsi au sing., 187.
 CHASSEUR; son féminin., 232.
 CHASTE; s'il se dit des pers., 1092.
 CHAT (*Œil de*); t. de lapid.; son pl., 168.
 CHAT, CHAT SAUVAGE; leur cri, 1072.
 CHAT-QUANT; son pl., 192.
 CHATAIN; son emploi et son fém., 236, et 1092.
 CHAUFFE-CIERE, CHAUSSE-PIED; leur pl., 192.
 CHAUME; sa signification dans la prose soutenue, 1093.
 CHAUSSE-TRAPPE; son orth. au pl., 192.
 CHAUVÉ-SOURIS; son plur., 176. — Son cri, 1072.
 CHEF-D'ŒUVRE; sa pron., 42. — Son pl., 177. — S'il peut se prendre en mauvaise part, 177, note 219.
 CHÈNE-VERT; son pl., 192.
 CHEPTEL; sa pron., 58.
 CHER; cet adj. est quelquefois invariable, 259. — Son régime, 279.
 CHERCHER; son rég. devant un infin., 607.
 CHEVAL; son cri, 1072.
 CHEVAU-LÉGERS; s'il s'écrit ainsi au sing., 187.
 CHÈVRE-FEUILLE, CHÈVRE-PIED; leur pl., 192.
 CHÈVRE-PIEDS; si on l'écrit ainsi au sing., 188

CHIAN-LIT; son plur., son orthog., 192.
 CHIC; 1163.
 CHICHE-FACE; son pl., 192.
 CHIEN-LOUP, CHIEN-MARIN; leur pl., 192.
 CHIEN, LES PETITS CHIENS; leur cri, 1072.
 CHIFFRE; si les chiffres ont un pl., 154.
 CHIROGRAPHAIRE; sa pron., 54.
 CHOIR; son auxil., 464. — Temps en usage, 542. — Comment on a dit autrefois, soit à l'inf., soit au partic., *ibid.*
 CROISIR; prépos. que demande ce verbe devant un infin., 622, 1093.
 CHOSE; son emploi, 1236.
 CHOUETTE; son cri, 1072.
 CHOU-FLEUR; son pl., 177.
 CHRÉTIENTÉ; sa pron., 20, note 3.
 CHRIST, JÉSUS-CHRIST; leur pron., 72.
 CHU, UE; V. *Choir*.
 CI; à quoi sert cet adv., 837. — S'il est permis de dire, *cet homme ici*, *ce moment ici*, 838.
 CI, LA; ce que marquent l'une et l'autre de ces expressions, 838. — Quand elles sont séparées de *ce*, 363.
 CIEL; dans quel cas on dit *ciels* au pl., 168. — Quand il prend un grand C, 966.
 CIEL DE LIT, CIEL DE TABLEAU; leur pl., 168, 192.
 CIGALE; son cri, 1072.
 CIGARE; son g., 125, note 80.
 CIGOGNE; sa pron. et son orth. anc., 37. — Son cri, 1072.
 CI-JOINT; son emploi, 1098.
 CIL; sa prononc., 55.
 CINQ POUR CENT; sa prononc., 60.
 CIRCONCIRE; temps en usage, 557.
 CIRCONSPÉCT; sa prononc., 39, 71.
 CIRCONSTANCIEL; 1005, 1042. — Voyez *Membres de la phrase*.
 CIRCULANT; cas où ce mot est part. prés., et invar., 711.
 CISEAUX; quand il se dit au sing., 168, note 197.
 CIVIL; son rég., 285.
 CLAIR; quand cet adj. se prend adverbialement, 259.
 CLAIR-VOIE; son pl., 192.
 CLAQUE-OREILLE; son pl., 188, 192.
 CLARTÉ; s'il se dit au pl., 143, note 128.
 CLAUDE; sa pron., 37. V. *Prune*.
 CLAUSTRAL; pl. au m. de cet adj., 236.
 CLEF; sa pron., 41.
 CLERC, CLERC-A-MAÎTRE; leur pr., 38.
 CLÉRICAL; s'il a un pl. au m., 245.

CLOAQUE, s'il est toujours masc., 105.
 CLORE, temps en usage, 557. — Verbe avec lequel il s'emploie souvent, *ibid.*
 COASSER; si ce mot se dit des grenouilles et des corbeaux, 1072, 1093.
 COCHE; s'il est toujours masc., 106.
 COCHON; son cri, 1072.
 CO-ÉTAT, son pl., 192.
 COGNAT; sa pron., 45.
 COIFFE-JAUNE; son pl., 192.
 COING; si c'est ainsi que ce mot devrait toujours s'écrire, et pourquoi, 44, note 12.
 COL; voyez *Cou*.
 COLÈRE; si ce subst. peut se dire au pl., 143, note 126.
 COLIN-MAILLARD; son pl., 177.
 COLLATÉRAL; son pl., 236.
 COLLECTIFS (*Noms*); pourquoi on les appelle ainsi, et combien on en distingue, 93. — De quoi sont composés les *collectifs partitifs*. les *collectifs généraux*, 93 et 94. — Règle d'accord, 591 à 594. — Si le collectif *partitif* permet que l'adject., le pron. et le verbe soient mis au singul., quoiqu'il soit accom- pagné de subst. pl., 593. — Voyez *Adverbes de quantité*, lettre A, pourquoi on écrit *des bas de soie noirs*, *une robe de satin blanc*, 592, note 378. — Si avec *la plupart*, le v. se met toujours au pl., 593. — Si *une troupe de voleurs*, et *la troupe de voleurs* demandent que le v. soit mis au même nombre, 594.
 COLLÈGE, COLLATION, COLLATIONNER; et *collégial collation*, *collationner*, ayant un autre sens; leur pron., 56.
 COLLÉGIAL; si cet adj. a un plur. au masc., 238.
 COLOMBE; son cri, 1072.
 COLOMBE; s'il se dit au fig., 1094.
 COLONNE; si au fig. il se dit des pers. et des choses, 1094.
 COLOPHANE; 1095.
 COLORER, COLORIER; ne pas les confondre, 1095.
 COLOSSAL; si cet adj. a un pl., au m., 239.
 COMBATTRE; sa conjug., 555. — Régime que lui donnent les poètes, *ibid.*
 COMBIEN; quel est l'accord de l'adj. du pron., du v., lorsque cet adjectif de quantité est suivi d'un subst., 592. — Si *combien de* suivi d'un subst. peut être le rég. direct d'un v., 730, note 397. — Quand le participe précédé de *combien de*, et d'un

subst., est var., 769, note 409. — Si avec *combien* on peut faire usage de *bien*, *très*, *fort*, 838. — S'il peut se joindre à un adj. 839.

COMMANDER; prépos. que demande ce verbe devant un infin., 622. — Son emploi, 1095.

COMME; quel est le sujet qui règle l'accord dans les phrases où plusieurs sujets sont liés par cette conjonct., 581. — Si avec les adv. *aussi*, *si*, *autant*, *tant*, c'est *comme* que l'on emploie dans le second membre d'une phrase, 834. — Acceptions différentes de cette conj., 839, 904.

COMMENCER; régit tantôt à, tantôt de, 640.

COMMENSAL; son pl., 236.

COMMENT, COMME; dans quel sens on emploie *comment*, 839. — Si l'on peut quelquefois faire usage de *comme*, au lieu de *comment*, *ibid.*

COMMENT; étymol. de cet adv., 826. — Son emploi, 839.

COMMETTRE; s'il peut se dire dans le sens de *confier*, 1095.

COMMUN; sa signific., placé avant ou après son subst., 269. — Son rég., 286. — Sa signif. employé sans rég. et employé avec de, *ibid.*

COMPARABLE; son rég., 274 et 286.

COMPARAISON; COMPARATIF; 246. — V. Degrés de qualification, lettre D.

COMPARAÏTRE; son auxil. 464, note 315.

COMPARER; différ. entre *comparer* à et *comparer avec*, 1096.

COMPAROIR; si on peut l'employer autre part qu'au palais, 542.

COMPATIBLE; son rég. au sing., au pl., 286.

COMPLAIRE (Se); prépos. que demande ce v. devant un infin., 608. — Si le partic. passé de ce v. est invar., 737, 738.

COMPLAISANT; son rég. 286.

COMPLÈMENT; ce que c'est que le complément *objectif*, ou régime direct, 1003, 1042. — Le complément *circonstanciel*, *ibid.* — V. le mot *Régime*.

COMPLIMENTER, FAIRE COMPLIMENT; 1097.

COMPLIQUER; usage de ce mot, 1097.

COMPOSÉS (Substantifs); 170. — V. le mot *Substantif*.

COMPRIS, EXCEPTÉ, JOINT, INCLUS; leur emploi, 728, et 1098.

COMPTE, COMPTER; leur pron., 59.

COMPTER; si ce verbe devant un infinit.

demande une prépos., 599. — Son emploi au figuré, 1099. — Son emploi avec *rien*, 1099.

COMTÉ; son g. ancien 95.

CONCETTI; s'il prend un s au pl., 155, 157, 160.

CONCEVOIR; ce que c'est, 91.

CONCLURE; sa conj., 557. — S'il vaut mieux écrire *il conclut*, que *il conclut*, *ibid.* — Si *conclure* peut se dire des choses, 558.

CONCOURIR; sa conjug., 529. — Son régime devant un infin., 608, 1099.

CONDAMNER, CONDAMNER (Se); quelle prépos. ils demandent avant un inf., 608.

CONDITIONNEL; ce qu'exprime ce mode, 446 et 660. — Combien il y a de conditionn. et à quoi ils servent, 661. — Leur formation, 500, 502. — A quels temps correspondent les temps du conditionn., 686. — Quand le verbe est à l'un des condit., dans quel cas on met le verbe de la propos. subordon. à l'imparf. du subj. 692. — Si cette phrase; *on craint qu'il n'essuyât*, est correcte, 694 et 867. — Orth. du cond. prés., 958.

CONDOULOIR (Se); temps en usage, 543.

CONDUITE; s'il a un plur., 143, note 129.

CONFESSER; son emploi au figuré, 1099.

CONFIDENT; si on le dit des choses inanimées, 1099.

CONFIDENT; son rég. 287.

CONFIER, SE CONFIER, METTRE SA CONFIANCE, PRENDRE CONFIANCE, AVOIR CONFIANCE, ET SE FIER; rég. de chacun de ces verbes, 1100.

CONFIRE; temps en usage, 558. — Si son participe passé peut se dire au fig., *ibid.*

CONFORME; son régime, 279.

CONFORMEMENT; sa place et son rég., 818, note 413.

CONJECTURAL; son plur. au masc., 245.

CONJONCTION; si deux substant. synonym. peuvent jamais être unis par la conjonct. et, 260 et 576. — Pour quels nombres cardinaux on fait usage de cette conjonct., 308. — Ce que signifie cette huitième partie d'oraison, 894. — Comment la distinguer des préposit. et des adv. 895. — Si l'on en compte beaucoup, *ibid.* — Division des conjonct., 895 à 900. — Mode qu'elles exigent, 900. — Cas où les conj. doivent se répéter, *ibid.* — Leur place, 902. — Observat. sur plusieurs conjonct., que nous n'indiquerons pas ici, parce qu'on les

trouvera dans cette table à l'ordre alphabét. de leur lettre init., 903 à 923.

CONJUGAISON; ce que l'on appelle ainsi, 456. — A combien de classes elles sont réduites, *ibid.* — Quelle est la terminaison de la 1^{re}, de la 2^e, de la 3^e et de la 4^e conjug., 456, 457. — Conjugaison des deux verbes auxil. *avoir* et *être*, 457 à 464. — Modèle de la 1^{re}, de la 2^e, de la 3^e et de la 4^e conjug., 477, 483, 486 et 490. — Manière de conjuguer un verbe sur un autre verbe, 482. — Modèle de conjug., des v. *passifs*, 492. — Des verbes *neutres*, 495. — Des verbes *pronominaux*, 497. — Des verbes *unipersonnels*, 498. — Des verbes dont l'inf. est terminé en *ger*, 503, — en *eer*, 504, — en *cer*, 506, — en *uer*, 507. — Du verbe *appeler*, 509. — Des verbes dont l'inf. est terminé en *yer* ou en *uyer*, 513, — en *ier*, 516. — Des verbes irrég. et défect., de la 1^{re}, de la 2^e, de la 3^e et de la 4^e conjug., 519, 526, 541, 554.

CONJUGAL; si cet adj. a un plur. au masc., 239.

CONJURER; préposit. que demande ce verbe devant un inf., 622.

CONNAISSANCE; s'il se dit au plur., 144, note 130.

CONNAÏTRE; sa conjugaison, 566. — Dans quel cas il prend de, *ibid.*

CONNU; son rég., 294.

CONQUÉRIR; temps en usage de ce verbe défect. et irrég., 527.

CONQUÊTE; son emploi, 1102.

CONSEILLER; préposition que demande ce verbe devant un inf., 622.

CONSENTIR; préposit. qu'il demande devant un inf., 608. — Quand il veut le subj. 666.

CONSEQUÈMENT; sa place et son rég., 818, note 413.

CONSEQUENT; mauvais emploi que l'on fait de ce mot, 1102.

CONSIDÉRATION; s'il se dit au pl., 144, note 131.

CONSISTER; préposit. qu'il demande devant un inf., 609.

CONSOLANT; ses rég., 287.

CONSOLATEUR; si on peut l'employer adj., 1102.

CONSOLER (Se); quelle préposition il demande devant un infin. 1102.

CONSUMER, CONSUMER; emploi de chacun de ces verbes, 1103.

CONSONNES; ce que c'est, et en quoi elles diffèrent des voy., 33. — Comment on les faisait sonner autrefois, et comment elles sonnent présentement, 34. — Son propre et son accidentel des consonnes au commencement, au milieu et à la fin des mots, 36 à 77. — Consonnes qui se redoublent, 944. — Qui ne se redoublent jamais, *ibid.* — Règles générales sur les consonnes qui sont susceptibles de redoublement, 945. — Règles particulières sur chacune de ces consonnes, 946. — Voyez le mot *Doublement*.

CONSPIRER; quelle préposition il demande devant un inf., 609, et 1103.

CONSTANT; ses rég., 287.

CONSTELLATION; si les noms de constell. s'écrivent par une majuscule, 963.

CONSTRUCTION (Vices de); 1001. — Voyez les mots *Barbarisme*, *Solécisme*, *Disconvenance*, *Equivoque*, *Amphibologie*.

CONSTRUCTION GRAMMATICALE; son objet, et dans quel cas elle est bonne, 1001. — vicieuse, *ibid.* — Motif pour lequel l'ordre que les neuf parties du discours doivent observer entre elles n'est pas facile à saisir, *ibid.* — Ordre que doivent garder entre eux les membres de la phrase *expositive*, *interrogative*, *impérative*, et règles à cet égard, 1004 à 1008. — Place du sujet, 1003; — du verbe, *ibid.*; — du régime, soit dir., soit indir., *ibid.*; — du circonstanciel ou de l'adv. 1005; — du conjonctif, 1007. — V. *Membres de la phrase*.

CONSTRUCTION FIGURÉE; ce que c'est et pourquoi elle est ainsi appelée, 1008. — Combien il y a de sortes de figures, *ibid.* — V. les mots *Ellipse*, *Pleonasme*, *Syllepse*, *Hyperbate* ou *Inversion*, *Galicisme*.

CONSUMER; 1103.

CONSUMER (Se); quelle préposit. il demande devant un infin., 609.

CONTENT; son régime, 274, 281.

CONTENTEMENT; si ce subst. a un pl., 144, note 132.

CONTENTER (Se); prépos. qu'il demande devant un infin., 622.

CONTINUER; prépos. qu'il demande devant un infin., 641.

CONTRAINDE; prépos. qu'il demande devant un infin., 646.

CONTRAÏNTE; si ce mot a un plur., 145, note 135.

CONTRAIRE; son rég., 279.

CONTRE; si l'e de cette préposition peut

quelquefois s'élider, 978. — Si tous les mots précédés de *contre* se joignent par un tiret, 980.

CONTRE-ALLÉE, CONTRE-BASSE, CONTRE-ÉPREUVE, CONTRE-ESPALIER, CONTRE-FUGUE, CONTRE-LETTRÉ, CONTRE-MAÎTRE, CONTRE-MARCHE, CONTRE-MARQUE, CONTRE-ORDRE, CONTRE-RÉVOLUTION, CONTRE-RUSE, etc., etc.; leur orth., au plur., 192.

CONTRE-DANSE, CONTRE-POISON; leur pl., 177.

CONTREDIRE; sa conj., 560. — Si l'on dit *vous me contredisez*, et à l'impér., *contredisez-moi*, 560. — Son rég., *ibid.*

CONTRE-JOUR; son pl., 177.

CONTREVENIR; son auxil., 465.

CONTRE-VÉRITÉ; son pl., 177.

CONTRIBUER; quelle prépos. il demande devant un infin., 609.

CONVENABLEMENT; sa place et son rég., 818, note 413.

CONVENIR; son auxil., 465; — sa conj., 540. — Quelle prépos. il demande devant un infin., 622.

CONVERSATION (*Prononciation de la*); 86 et 90. — V. le mot *Prononciation*.

CONVIER; si ce verbe demande une prépos. devant un infin., 609.

CO-PROPRIÉTAIRE; son pl., 192.

COQ-A-L'ANE; son pl., 178.

COQ, COQ D'INDE; leur prononc., 60. — Leur cri, 1072.

COR: si l'on dit: *sonner du cor*, ou *donner du cor*, 1183.

COBAIL; son pl., 167.

CORBEAU; son cri, 1072.

CORDIAL; son pl., 236.

CORNETTE; s'il est touj. masc., 106.

CORPORÉ; si ce mot se dit, 1104.

CORPS-DE-GARDE, CORPS-DE-LOGIS; leur pl., 192.

CORPULENCE; si *corporence* est bon, 1104.

CORRESPONDANCE DES TEMPS; quand elle peut avoir lieu, et quel est le temps qui prescrit au verbe de la propos. subord. le temps qu'il doit prendre, 685. — Correspondance des temps de l'ind. entre eux, 686. — Lorsque deux verbes sont unis par la conjonc. *que*, dans quel cas on met le verbe de la propos. subordon. à l'ind., 687.

— A quel temps on le met, s'il exprime une action passagère, 687. — Si l'on veut exprimer un passé antérieur au prem. verbe, *ibid.* — Si l'on veut marquer un futur ab-

solu, *ibid.* — Si le deuxième verbe exprime une chose vraie dans tous les temps, 688. — S'il s'agit de quelque chose qui existe au moment que l'on parle, 688. — Plusieurs fautes commises par des écrivains estimés, 690. — Correspondance des temps du subjonct. avec ceux de l'indic., 692. — Ce qui doit déterminer le choix à faire entre le présent et le prétérit, l'imparf. et le plus-que-parfait, 693 et suiv.

CORRIGER; préposit. que ce verbe demande devant un infin., 623.

CÔTÉ (*à*); rég. de cette préposit., 808.

COTIGNAC; sa prononc., 38, note 8.

COTOYER; orth. de ce verbe, 514 et 515, note 365.

COU; quand se prononce *col*, 16.

COUCHES (*Une femme en*); pourquoi on doit écrire ainsi, 203.

COUCHER; si ce mot peut se dire au pl., 145, note 133.

COUCHER (*Se*); mauvais emploi que l'on en fait, 1233.

COUCOU; son plur., 167.

COU-DE-PIED; son étym., 1104.

COUPS-DE-PIED (*Des*); un COUP D'ONGLES; si c'est ainsi que ces mots doivent s'écrire, 199.

COUDRE; sa conj., 558. — Observ. sur son futur, sur son prétérit. déf., *ibid.*

COULEUR; son emploi au masc., 99.

COULIS (*Des*) DE CHAPON, un COULIS D'ÉCREVISSSES; s'il faut écrire ainsi, 200.

COUPABLE; son rég., 273, 287.

COUPABLE; emploi de cet adj., 1105.

COUPE; s'il se dit au fig., 1106.

COUPE-GORGE, COUPE-JARRET, COUPE-PATE; leur plur., 178, note 220, 192.

COUPLE; dans quel cas on dit *un ou une couple*, 99.

COURAGE; s'il se dit au plur., 145, note 134.

COURANT; cas où ce mot est adj. verb., et alors prend l'accord, 715; — cas où il est partic. prés., et alors inv., *ibid.*

COURBER; son emploi au fig., 1106.

COURIR; son auxiliaire, 464, note 316. — Sa conj., 529. — Si le partic. passé de ce verbe prend quelquefois l'accord, 735.

COURLIS; son cri, 1072.

COURRE; dans quel sens on peut faire usage de ce verbe, 530.

COURT; si l'on dit: *Ils demeurèrent court* ou *courts*, 259.

COURT-VÊTU; si *court* prend l'accord, 259.

COURTE-POINTE; son plur., 178.

COÛTER; quelle préposit. il demande devant un infin., 609. — Si ce verbe peut quelquefois être regardé comme verbe actif, et si son partic. passé est toujours invar., 773.

COÛTUME (*Avoir*); son rég. avant un infin., 623. — Son usage, 1106.

COUVRE-CHEF, COUVRE-FEU; leur plur., 178.

COUVRE-PIEDS; s'il s'écrit ainsi au sing., 188.

COUVRIRE; sa conj., 535.

CRABE; son genre, 126, note 81.

CRAINDE; sa conj., 566. — Préposit. que demande ce verbe devant un infin., 623. — Dans quel cas ce verbe demande le subj., 666. — Si *crainte*, empl. comme part., peut se dire, 747. — Quand avec ce verbe il faut mettre *ne pas* dans la phrase subord. 865.

— Cas où il demande *ne* tout seul, *ibid.*; — où il demande la suppression de *pas*, 873.

CRAINTE (*De*) *que*; si cette expression demande le subj., 676, note 339. — Son emploi et sa place, 905. — Si la négative est exigée après *de crainte de*, *de crainte que*, 873 et 905.

CRAPAUD; son cri, 1072.

CRASSANE (*Poire de*); 1107.

CRAVATE; s'il est masc., 106.

CRAYONNER; son emploi au fig., 1107.

CRE; si la règle qui dit que la 3^e personne du prés. de l'indic. finit par un *t*, lorsque la 1^{re} pers. singulière de ce temps finit par un *s*, est applicable aux verbes en *cre*, 957.

CRÉATEUR; son fém., 233.

CRÉER; sa conj. et son orth. au fut. et au partic. passé, masc. et fém., 505.

CRÊPE; s'il est toujours masc., 106, note 54. — Son emploi au fig., 1107.

CREUSANE; si ce mot se trouve dans le Dictionn., au lieu de *Cresane*, 1107.

CRÈVE-CŒUR; son plur., 178.

CRIC DES ANIMAUX; 1072.

CRIC-CRAC; son plur., 178.

CRIER; sa conj. et son orth., 517, note 366. — Si le partic. de ce verbe prend quelquefois l'accord, 735.

CROASSER; si ce mot se dit des corbeaux ou des grenouilles, 1072, 1093.

CROC-EN-JAMBE; sa pron., 38; — son plur., 38, 179.

CROCODILE; son cri, 1072.

CROIRE; sa conj., 559. — Si ce verbe devant un infin. demande une prépos., 600. — Si employé affirmativement il demande le subj., 667. — S'il faut dire: *Elle n'est pas aussi belle que je l'avais cru* ou *crue*, 765. — Véritable signifie. de ces deux expressions: *Croire quelqu'un*, et *croire à quelqu'un*, 1108. — Si en croire quelque chose peut se dire, 1108. — Si ces locutions: *« Croyez-vous qu'il le fera; Croyez-vous qu'il le fasse, »* ont des sens différents, 1108.

CROÏTRE; son auxil., 473. — Sa conj., 559. — Si l'u du partic. *cru* et du partic. *accru* prend un accent, 560 et 975. — Emploi de ce verbe, 1109.

CROIX-DE-PAR-DIEU; son pluriel, 193.

CROQUE-NOTES; s'il s'écrit ainsi au sing., 193.

CRUEL; sa signifie. placé avant ou après son subst., 269. — Ses rég., 287.

CRURAL; si cet adj. a un plur. au masc., 239.

CR; comment se prononcent ces deux lettres à la fin des mots, 39.

CUEILLIR; sa conj., 530. — Comment on a dit autrefois, et si à présent on peut dire: *cueiller*, *je cueillirai*, *je cueillai*, *j'ai cueilli*, etc., 527, 530.

CUL-DE-BASSE-FOSSE, CUL-DE-LAMPE, CUL-DE-SAC; leur pl., 193.

CUL-DE-JATTE; son pl., 179.

CURE-DENTS, CURE-OREILLES; s'ils s'écrivent ainsi au sing., 188.

CURIAL; son pl., 236.

CURIEUX; ses rég., 287.

CURIOSITÉ; s'il peut se dire au pl., 145, note 136.

D

D; son g., 35 et 1109. — Sa prononc. *at commencement* et *au milieu des mots*, et si le *d* final, suivi d'une voy., se fait toujours entendre, 39, 40. — Sa prononc. en cas de redoublement, 41. — Mots où il se redouble, 947.

DAIGNER; sa conj., 481, note 339. — Si devant un infin. il demande une préposit., 600.

DAINE; sa prononc., 94, note 52.